



DELIBERATIONS COMMUNALES 2012

Délibérations de la session ordinaire de février 2012

Points adoptés	Points reportés
<p>4. Statuer à propos du don immobilier octroyé par le Centre Africain de Promotion Immobilière et Commerciale au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 102511/04, sa superficie: 49 are 96 centiare, sis au lotissement Mabrouka, Akioud, Arrondissement Gueliz et affecté à la création d'une partie de la voie d'aménagement.</p>	<p>2. Programmation de l'excédent réel du budget au titre de l'exercice 2011.</p>
<p>5. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société RECROY SARL au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 147639/04, sa superficie: 1400 m², sis au lotissement Akder, Arrondissement Gueliz et affecté à la création d'une partie de la voie d'aménagement.</p>	<p>6. Statuer à propos du don immobilier octroyé M. Mohamed EZZAOUIA Ben Abdelkader au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 40545/04, sa superficie: 03 hectare 46 are 50 centiare, sis au quartier M'hamid et affecté à la création des terrains du sport et d'espace vert.</p>
<p>7. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société ABF BUILDING au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 34737/04, sa superficie: 609 m², sis au quartier Targa près du Douar side Eddou, Arrondissement Menara, affecté à la création de la voie publique.</p>	<p>8. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société Menara pour le Logement Social au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit de trois lots de terrain, le 1^{er} d'une superficie de 01 hectare 15 are 71 centiare affecté à la création de la voie d'aménagement de 30 m de largeur selon le plan d'aménagement, le 2^{ème} dédié à un espace vert de 5290 m² et le 3^{ème} d'une superficie 05 are 80 centiare affecté à l'équipement public. Ces lots sont déclassés du titre foncier n° : 201075/04 sis au quartier Akioud, Arrondissement Gueliz.</p>
<p>9. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société de construction BRIQUE D'OR SARL au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 27755/m, sa superficie: 147 m², sis au lotissement Ezzohour, Arrondissement Ennakhil, affecté à l'équipement public selon le plan d'aménagement.</p>	<p>11. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société HAGUIGUI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 83062/04, sa superficie: 1878 m², sis au quartier M'hamid Maatallah et destiné à régler la situation juridique de Douar Elhafra 1.</p>
<p>10. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société JAWHARAT AL OMRANE au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n°: 13174/m, sa superficie: 601 m², sis à Coudiat Labide Dar Ahjar, Arrondissement Gueliz, affecté à la création d'une partie de la voie d'aménagement de 12 m de largeur.</p>	<p>12. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société FADEL 84 au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 199142/m, sa superficie: 06 hectare 72 are 60 centiare, sis au bord de la route de Safi près du restaurant Mc Donald's et affecté à la création d'un espace des jeux, des terrains du sport et d'espace vert.</p>

Points adoptés	Points reportés
3. Virement des crédits de quelques articles du budget de la Commune Urbaine de Marrakech.	13. Etude de la possibilité de cession des lots de terrain situant au quartier Almassar limitrophe du marché de gros des fruits et des légumes en faveur de 19 commerçants et artisans exerçant à proximité de l'ex-marché du gros de Bab Doukkala.
1. Etude et Vote du compte administratif de la Commune Urbaine de Marrakech au titre de l'exercice 2011.	14. Statuer à propos de bail à long terme du lot de terrain ayant le titre foncier n°: 9657/m appartenant au domaine privé communal au profit l'association de protection et rayonnement des jardins Majorelle en vue de l'affecter comme pépinière.
	15. Statuer à propos de l'acquisition du lot de terrain chez AL OMRANE affecté à la création d'une partie de l'axe routier reliant la route d'Agadir à la route de Guemmassa, ainsi que l'indemnisation du locataire du présent lot M. Zouhair BEN ABDELLAH.
	16. Affectation d'un lot de terrain sis au quartier administratif à Sidi Youssef Ben Ali pour construire une mosquée.
	17. Affectation d'un lot de terrain sis au quartier Almassar pour construire une mosquée.
	18. Affectation d'un lot de terrain sis à Talloujte à Hay Mohemmadi pour construire une mosquée.
	19. Affectation d'un lot de terrain sis à Massira II pour construire une mosquée.
	20. Affectation d'un lot de terrain sis au quartier Kechiche Bine Lemaasser pour construire une mosquée.
	21. Statuer à propos du règlement de la situation juridique de Hay Al Arab.
	22. Statuer à propos du renouvellement du contrat de bail de terrain situé à côté du siège actuel de Conseil d'Arrondissement Menara sis Av. Hassan II, route d'Essaouira en faveur de la société marocaine de distribution du carburant « Afrika ».
	23. Statuer à propos des arrêtés d'exploitation du domaine public communal pour créer des kiosques au profit des vendeurs des livres.
	24. Instaurer un cahier des charges pour la réglementation de la publicité au niveau de territoire de la Commune Urbaine de Marrakech.
	25. Etude du sujet lié à la gestion des toilettes publiques au sien de Marrakech.
	26. Modification de la décision du Conseil Communal de Menara – Gueliz prise lors de la session d'Aout 2003, se rapportant à la cession des lots de terrain en faveur des habitants du lotissement de municipalité à Hay Mohemmadi.

Points adoptés	Points reportés
	27. Création d'un marché communal des motos et vélos à Hay Mohammadi.
	28. Etude de l'avenant de la convention entre la Commune Urbaine de Marrakech et la RADEEMA se rapportant au rééchelonnement des dettes et reliquats liés à la consommation d'eau et d'électricité.
	29. Etude de la proposition du Conseil d'Arrondissement Menara concernant la gestion et l'animation des services publics mis à sa disposition et exerçant dans le domaine culturel, social et sportif.
	30. Etude de projet de la convention cadre entre la Commune Urbaine de Marrakech et la Confédération Générale des Entreprises de Maroc (CGEM) relative à la création d'un centre des expositions pour le tourisme des affaires et des conférences.
	31. Instaurer un arrêté communal régissant les déplacements urbains au sein de la ville.
	32. Appui de quelques équipes sportives ainsi que les manifestations organisées à Marrakech.
	33. Statuer à propos de la demande de démission de Mme Fatima Ezzahra ELMANSOURI en tant que représentant de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar.
	34. Statuer à propos de la demande de démission de M. Omar BENITO en tant que représentant de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar.
	35. Election des deux représentants de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar pour remplacer Mme Fatima Ezzahra ELMANSOURI et M. Omar BENITO.
	36. Affectation de président du conseil administratif de la société Avilmar parmi les administrateurs représentant la commune urbaine conformément aux dispositions du protocole - accord relatif à sa participation à la société Avilmar.
	37. Etude et vote de la modification de quelques articles de la convention relative à l'aménagement de la fontaine historique La Mamounia.
	38. Etude de l'action d'autorisation d'exploitation temporaire du domaine public communal pour la construction d'un bâtiment au profit de l'Association Grand Atlas, au niveau de quelques sites de Marrakech, destinée à la création des kiosques pour les jeunes diplômés chômeurs.

Points adoptés	Points reportés
	<p>39. Etude de l'opération de cession des deux magasins N° 419 et 420 du centre commercial du Hay Mohammadi en faveur de l'association Grand destinés aux jeunes diplômés chômeurs.</p>
	<p>40. Statuer à propos de la location de terrain non bâti sis rue Cadi Ayyad, appartenant au domaine communal privé, sa superficie est de : 01 hectare 01 are 77 centiare, ayant le titre foncier N° : 42812/04 au profit de la société MEN ATLAS.</p>
	<p>41. Voter la convention de partenariat pour le financement du projet d'irrigation de la palmerai de Marrakech par des eaux usées.</p>
	<p>42. Election du 9^{ème} et 10^{ème} Vice - Président du Conseil Communal de Marrakech pour remplacer M. Hamid NARJIS et M. Younes Ben SLIMANE qui ont présenté leur démission en tant que Vice – Présidents (en vertu des dispositions de l'article 09 de la loi N° 78.00 relatif à la charte communale).</p>

Délibérations de la session ordinaire d'avril 2012

Points adoptés	Points reportés
14. Affectation d'un lot de terrain sis au quartier administratif à Sidi Youssef Ben Ali pour construire une mosquée.	06. Statuer à propos de bail à long terme du lot de terrain ayant le titre foncier n°: 9657/m appartenant au domaine privé communal au profit l'association de protection et rayonnement des jardins Majorelle en vue de l'affecter comme pépinière.
15. Affectation d'un lot de terrain sis au quartier Almassar pour construire une mosquée.	07. Statuer à propos le renouvellement du contrat de bail de terrain situé à côté du siège actuel de Conseil d'Arrondissement Menara à l'Av. Hassan II, route d'Essaouira en faveur de la société marocaine de distribution du carburant « Afriquia ».
16. Affectation d'un lot de terrain sis à Talloujte à Hay Mohammadi pour construire une mosquée.	09. Statuer à propos de l'acquisition du lot de terrain chez AL OMRANE affecté à la création d'une partie de l'axe routier reliant la route d'Agadir à la route de Guemassa, ainsi que l'indemnisation du locataire du présent lot M. Zouhair BEN ABDELLAH.
17. Affectation d'un lot de terrain sis à Massira II pour construire une mosquée.	10. Modification de la décision du Conseil Communal de Menara – Gueliz prise lors de la session d'aoute 2003, se rapportant à la cession des lots de terrain en faveur des habitants au lotissement de municipalité à Hay Mohemmedi.
18. Affectation d'un lot de terrain sis au quartier Kechiche Bine Lemaasser pour construire une mosquée.	11. Statuer à propos des arrêtés d'exploitation du domaine public communal pour créer des kiosques au profit des vendeurs des livres.
19. Instaurer un arrêté communal régissant les déplacements urbains au sein de la ville.	12. Location à long terme d'un lot de terrain appartenant au domaine public communal au profit du Groupe TIKIDA pour la création de l'espace « Mini Maroc » à coté de l'Av. Mohamed VI.
44. Donner le nom du Prince Héritier Moulay Elhassan au Parc Sportif de Ghabat Chabab.	13. Etude de l'action d'autorisation d'exploitation temporaire du domaine public communal pour la construction d'un bâtiment au profit de l'Association Grand Atlas, au niveau de quelques sites de Marrakech, destinée à la création des kiosques dédiés aux jeunes diplômés chômeurs.
46. Nomination de quelques places et avenues de la ville de Marrakech.	35. Statuer à propos de la régulation de situation juridique de Hay Al Arab.

Points adoptés	Points reportés
<p>01. Statuer à propos du don immobilier octroyé M. Mohamed EZZAOUIA Ben Abdelkader au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 40545/04, sa superficie: 03 hectare 46 are 50 centiare, sis au quartier M'hamid et affecté à la création des terrains du sport et d'espace vert.</p>	<p>36. Statuer à propos des dossiers de 8 lots de terrain situés à l'ancienne zone industrielle de Marrakech.</p>
<p>02. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société Menara pour le Logement Social au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit de trois lots de terrain, le 1^{er} mesurant 01 hectare 15 are 71 centiare affecté à la création de la voie d'aménagement de largeur de 30 m selon le plan d'aménagement, le 2^{ème} constitue un espace vert de 5290 m² et le 3^{ème} mesurant 05 are 80 centiare affecté à l'équipement public. Ces lots sont déclassés du titre foncier n° : 201075/04 sis au quartier Akioud, Arrondissement Gueliz.</p>	<p>21. Etude du sujet lié à la gestion des toilettes publiques au sien de Marrakech.</p>
<p>03. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société HAGUIGUI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 83062/04, sa superficie: 1878 m², sis au quartier M'hamid Maatallah et destiné à la régulation de la situation juridique de Douar Elhafra 1.</p>	<p>22. Statuer à propos du cahier des charges relatif à la gestion des toilettes publiques au sien de Marrakech.</p>
<p>04. Statuer à propos du don immobilier octroyé par la société FADEL 84 au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, il s'agit d'un lot de terrain déclassé du titre foncier n° : 199142/m, sa superficie: 06 hectare 72 are 60 centiare, sis au bord de la route de Safi près du restaurant Mc Donald's et affecté à la création d'un espace des jeux, des terrains du sport et d'espace vert.</p>	<p>23. Modification des dispositions de quelques articles du cahier des charges relatif au loyer des piscines municipales</p>
<p>05. Etude de la possibilité de cession des lots de terrain situant au quartier Almassar à limitrophe du marché de gros des fruits et des légumes actuel en faveur de 19 commerçants et artisans avoisinant l'ex-marché du gros de Bab Doukkala.</p>	<p>25. Etude du projet de convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et l'Office National des Pêches (ONP) relative à la réalisation et la gestion du marché de gros au poisson de Marrakech.</p>
<p>54. Election de 9^{ème} et 10^{ème} Vice - Président de Conseil Communal de Marrakech pour remplacer M. Hamid NARJIS et M. Younes Ben SLIMANE qui ont présenté leur démission en tant que Vice – Présidents (en vertu des dispositions de l'article 09 de la loi n° 78.00 relatif à la charte communale).</p>	<p>26. Etude de l'avenant du contrat de concession du transport urbain concernant l'ajout de deux passages à l'axe routier entre Babe Doukkala et Abwabe Marrakech.</p>
<p>45. Etude du projet de règlement interne du Parc Sportif de Ghabat Chabab.</p>	<p>27. Instaurer le cahier des charges relatif à la réglementation de la publicité sur le territoire de la Commune Urbaine de Marrakech.</p>

Points adoptés	Points reportés
24. Etude de la convention entre le Conseil Communal de Marrakech, le Ministère de la Jeunesse et du Sport et la Fédération Royale de Natation pour la gestion des piscines municipales.	28. Acquisition d'une parcelle de terrain au bord de Oued Issil « la Zone verte » appartenant à l'Agence du Bassin Hydraulique pour régler la situation foncière des habitants concernés.
47. Virement du crédit de quelques articles du budget de la Commune Urbaine de Marrakech.	29. Statuer à propos de la cession des lots de terrain appartenant au domaine public communal sis au quartier hivernage en faveur des bénéficiaires.
50. Statuer à propos de la demande de démission de Mme Fatima Ezzahra ELMANSOURI en tant que représentant de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar.	30. Voter la convention de partenariat pour le financement du projet d'irrigation de la palmerai de Marrakech par des eaux usées.
51. Statuer à propos de la demande de démission de M. Omar BENITO en tant que représentant de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar.	31. Etude et vote de la modification de quelques articles de la convention relative à l'aménagement de la fontaine historique La Mamounia.
48. Programmation de l'excédent réel du budget au titre de l'exercice 2011.	32. Annulation de l'arrêté communal réglementaire n° 15 du 4 février 2011 relatif à l'exploitation temporaire de domaine public pour organiser des expositions commerciales ou professionnelles ou de divertissement sur le territoire de la Commune Urbaine de Marrakech.
49. Appui de quelques clubs sportifs ainsi que les manifestations organisées à Marrakech.	33. Modifier et compléter l'article 31 de l'arrêté fiscal local n° 06 du 19 mai 2008 fixant les proportions et les prix des taxes, droits et redevances au profit du budget de la Commune Urbaine de Marrakech tel qu'il a été modifié et complété (expositions commerciales – antennes de télécommunication).
	34. Informer le Conseil Communal de Marrakech à propos de la situation réglementaire et financière de la société qui gère la Gare Routière de Marrakech.
	37. Statuer à propos de la réclamation de Mme Fatiha ARIB se rapportant à son droit prioritaire pour l'exploitation de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public sis place Jammaâ-lefna.
	38. Modification du cahier des charges relatif à l'exploitation des magasins sis au centre commercial « Souk rabia ».
	39. Etude et vote de la convention relative à l'exploitation commune de la décharge publique actuelle de Marrakech entre la Commune Urbaine de Marrakech et quelques communes rurale dépendant de la province de Marrakech.

Points rejetés	Points reportés
<p>08. Statuer à propos de location de terrain non bâti sis à la rue Cadi Ayyad, appartenant au domaine communal privé, sa superficie est de : 01 hectare 01 are 77 centiare, ayant le titre foncier N° : 42812/04 au profit de la société MEN ATLAS.</p>	<p>40. Adoption de l’alignement des voies publiques et expropriation des terrains en vue d’achever la route N° 112 située derrière le projet résidentiel Jenane Ourad reliant la route de Safi et la route d’aménagement.</p>
<p>20. Création un marché communal des motos et vélos à Hay Mohemmadi.</p>	<p>41. Adoption de l’alignement des voies publiques et expropriation des terrains pour la création de la route d’aménagement reliant la route du Safi et le projet résidentiel Jenane Ourad.</p>
	<p>42. Etude de projet de la convention cadre entre la Commune Urbaine de Marrakech et la Confédération Générale des Entreprises de Maroc (CGEM) relative à la création d’un centre des expositions pour le tourisme des affaires et des conférences.</p>
	<p>43. Etude de la proposition du Conseil d’Arrondissement Menara concernant la gestion et l’animation des services publics mis à sa disposition et œuvrant dans le domaine culturel, social et sportif.</p>
	<p>52. Election des deux représentants de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar pour remplacer Mme Fatima Ezzahra ELMANSOURI et M. Omar BENITO.</p>
	<p>53. Affectation de président du conseil administratif de la société Avilmar parmi les administrateurs représentant la commune urbaine conformément aux dispositions du protocole – accord relatif à sa participation à la société Avilmar.</p>

Délibérations de la session ordinaire de juillet 2012

Points adoptés	Points reportés
1. Adoption du montant global de la subvention pour le fonctionnement des arrondissements au titre de l'exercice 2013.	8. Statuer à propos de la compensation des vendeurs de banane de l'ex-marché du gros des fruits et légumes de Bab Doukkala par des lots de terrain sis à Hay Almassar limitrophe du marché de gros des fruits et légumes.
2. Virement de crédits de quelques articles du budget au titre de l'exercice 2012.	15. Annulation de l'arrêté communal réglementaire n° 15 du 4 février 2011 relatif à l'exploitation temporaire du domaine public pour organiser des expositions commerciales ou professionnelles ou de divertissement sur le territoire de la Commune Urbaine de Marrakech.
3. Statuer à propos du don financier estimé à 1.000.000,00DH, octroyé par M. Abdelghani EL MOUTASALI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech pour l'appui à son effort de développement.	22. Statuer à propos du cahier des charges relatif à la gestion des toilettes publiques.
4. Statuer à propos du montant d'indemnisation fixé par la commission administrative chargé de l'évaluation du droit de propriété et des droits réels et immobiliers liés à l'opération d'alignement en vue d'élargir l'axe routier, tranche F, reliant la route de Safi et la route de Casablanca.	5. L'alignement des voies publiques et expropriation des terrains pour la création d'une route au lotissement Ibrahim Obrahim.
11. Adoption de l'alignement des voies publiques et expropriation des terrains en vue d'achever la route N° 112 située derrière le projet résidentiel Jenane Ourad reliant la route de Safi et la route d'aménagement.	6. Statuer à propos de l'acquisition du lot de terrain chez AL OMRANE - Marrakech affecté à la création d'une partie de l'axe routier reliant la route d'Agadir à la route de Guemassa, ainsi que l'indemnisation du locataire du présent lot M. Zouhair BEN ABDELLAH.
12. Adoption de l'alignement des voies publiques et expropriation des terrains pour la création de la route d'aménagement reliant la route du Safi et le projet résidentiel Jenane Ourad.	7. Statuer à propos du montant d'indemnisation fixé par la commission administrative chargé de l'évaluation du droit de propriété et des droits réels et immobiliers liés à l'opération de l'expropriation des terrains pour l'alignement des voies publiques en vue de créer l'axe routier reliant la route d'Agadir et la route de Guemassa..
13. Vote de la convention de partenariat pour le financement du projet d'irrigation de la palmerai de Marrakech par des eaux usées.	9. Statuer à propos de l'alignement des voies publiques et l'expropriation des terrains pour la création de la route située au bord du pont d'Oued Issil et Douar Elfekhara Arrondissement Ennakhil.
14. Etude et vote de la modification de quelques articles de la convention relative à l'aménagement de fontaine historique la Mamounia.	16. Modifier et compléter quelques articles de l'arrêté fiscal local n° 06 du 19 /05/ 2008 fixant les proportions et les prix des taxes, droits et redevances au profit du budget de la Commune Urbaine de Marrakech tel qu'il a été modifié et complété.

Points adoptés	Points reportés
<p>17. Etude de projet de la convention cadre entre la Commune Urbaine de Marrakech et la Confédération Générale des Entreprises de Maroc (CGEM) relative à la création d'un centre des expositions pour le tourisme des affaires et des conférences.</p>	<p>19. Etude de l'action d'autorisation d'exploitation temporaire du domaine public communal pour la construction d'un bâtiment au profit de l'Association Grand Atlas, au niveau de quelques sites de Marrakech, destinée à la création des kiosques dédiés aux jeunes diplômés chômeurs.</p>
<p>18. Statuer à propos des arrêtés d'exploitation du domaine public communal pour créer des kiosques au profit des vendeurs des livres.</p>	<p>21. Etude du cahier des charges règlementant la publicité sur le territoire de la Commune Urbaine de Marrakech.</p>
<p>20. Statuer à propos de l'acceptation de la demande de M. Hassan AARIOUCH relative au droit d'occupation du domaine public sis à l'Av. Moulay Rachid à l'Arrondissement Marrakech Medina.</p>	<p>29. Etude de la convention de partenariat en matière de la communication entre la Commune Urbaine de Marrakech et la station Radio Plus.</p>
<p>23. Etude du projet de convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et l'Office National des Pêches (ONP) relative à la réalisation et la gestion du marché de gros au poisson de Marrakech.</p>	<p>30. Etude de la convention de partenariat en matière de la communication entre la Commune Urbaine de Marrakech et la station MFM Atlas.</p>
<p>24. Etude de l'avenant du contrat de concession du transport urbain concernant l'ajout de deux passages à l'axe routier entre Babe Doukkala et Abwabe Marrakech.</p>	<p>31. Etude du projet de convention de partenariat pour l'appui des établissements œuvrant dans le domaine sociale.</p>
<p>25. Etude et vote de la convention relative à l'exploitation en commun de la décharge publique actuelle de Marrakech entre la Commune Urbaine de Marrakech et quelques communes rurale dépendant de la préfecture de Marrakech.</p>	<p>34. Proposition du montant des subventions alloués aux associations de la société civile au titre de l'année 2012.</p>
<p>26. Etude de la proposition du Conseil d'Arrondissement Menara concernant la gestion et l'animation des services publics mis à sa disposition et dédié aux domaines culturels, sociaux et sportifs.</p>	<p>35. Etude de la convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et la Fondation d'Appui pour les Personnes en Situation d'Handicape.</p>
<p>27. Etude de la convention - cadre de partenariat pour la gestion la maintenance et l'exploitation des stations de mesure de qualité de l'aire à Marrakech entre le Conseil Communal de Marrakech, la Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement, la Préfecture de Marrakech et la Direction de la Météorologie Nationale.</p>	<p>38. Formation des commissions provisoires soumises au Conseil Communal de Marrakech</p>
<p>28. Adoption de l'arrêté communal relatif à l'organisation du déplacement urbain et la signalisation routière au niveau de quelques sites de la ville.</p>	
<p>32. Etude de convention de partenariat entre le Conseil Communal de Marrakech et l'association du Marathon International de Marrakech.</p>	

Points adoptés	Points reportés
<p>33. Etude du projet de convention de partenariat pour la construction et l'équipement du Centre d'hémodialyse de Sidi Youssef Ben Ali entre la Commune Urbaine de Marrakech, le Ministère de la santé et l'association Amis du CHU Mohamed VI.</p>	
<p>36. Etude de projet de convention de partenariat entre le Conseil Communal de Marrakech et la Fédération Royale Marocaine de Gymnastique concernant la gestion et l'animation de la salle couverte du complexe sportif et social Bab Lakhemis.</p>	
<p>37. Nomination de certaines avenues et rues de Marrakech.</p>	
<p>39. Election des deux représentants de la Commune Urbaine de Marrakech auprès de la société Avilmar pour remplacer Mme Fatima Ezzahra ELMANSOURI et M. Omar BENITO.</p>	
<p>40. Affectation de président du conseil administratif de la société Avilmar parmi les administrateurs représentant la commune urbaine conformément aux dispositions du protocole – accord relatif à sa participation à la société Avilmar.</p>	

Délibérations de la session ordinaire d'octobre 2012

Points adoptés	Points reportés
1. Etude et vote du budget de la Commune Urbaine de Marrakech au titre de l'exercice 2013.	25. Informer le Conseil Communal de Marrakech de la situation de l'enseignement et de la rentrée scolaire à Marrakech au titre de l'année 2012 – 2013.
2. Programmation de l'excédent prévisionnel du budget au titre de l'exercice 2013.	26. Informer le Conseil Communal de Marrakech de la situation sanitaire et les problèmes que connaissent les hôpitaux et les dispensaires.
3. Etude et vote de compte des dépenses sur dotations destinées aux arrondissements au titre de l'exercice 2013	5. Statuer à propos de la demande de cession d'un lot de terrain communal appartenant au titre foncier n° 16902/m et la partie non conservée d'une superficie de 67m ² en faveur du Ministère de Justice pour l'élargissement de l'annexe du tribunal de 1 ^{ère} instance de Marrakech.
4. Statuer à propos de l'acceptation du don immobilier octroyé par la société Immo Standing Immobilier, il s'agit d'un lot du terrain non bâti appartenant au titre foncier n° : 26561/m, sa superficie : 03 hectare 56 are 09 centiare sis à l'arrondissement Gueliz et affecté comme suit : la 1 ^{ère} partie sera réservée aux espaces verts, la 2 ^{ème} pour les équipements publics et la 3 ^{ème} pour la création de la voie d'aménagement.	7. Statuer à propos du montant de cession de lot de terrain située à Hay Almassar limitrophe du marché de gros aux fruits et légumes en faveur des bénéficiaires.
6. Statuer à propos du l'état d'avancement de la procédure d'alignement des voies publiques pour la création de la route reliant la Place Riad Larous et la Place Arsset Lemellak via la route Ounk Jmel.	8. Statuer à propos du montant d'indemnisation fixé par la commission administrative chargée de l'évaluation du droit de propriété, des droits réels et immobiliers liés au lot de terrain concerné par l'opération d'alignement et d'expropriation des terrains en vue de créer l'axe routier reliant la route d'Agadir et la route de Guemassa.
12. Modification de quelques dispositions du cahier des charges relatif au loyer du marché de betail.	9. Statuer à propos du règlement de la situation du bâtiment du marché de volaille situé à l'Azzozia entre le Conseil Communal de Marrakech et le domaine privé de l'Etat.
13. Statuer à propos de la requête du Conseil d'Arrondissement Menara se rapportant à la détermination des lots affectés à la construction des mosquées et des cimetières au niveau du territoire de l'arrondissement.	10. Statuer à propos du cahier des charges relatif à l'octroi de la concession d'exploitation des buvettes installées aux divers sièges de la Commune Urbaine de Marrakech.
14. Statuer à propos de la requête du Conseil d'Arrondissement Menara se rapportant à l'affectation des lots de terrain situés à Azli – Sud 2, pour la création des services publics œuvrant dans le domaine social.	11. Modification du cahier des charges relatif à la cession des locaux commerciaux et administratifs et des deux cafés situés au centre commercial de Hay Mohemmadi.

Points adoptés	Points reportés
<p>15. Statuer à propos de la requête du Conseil d'Arrondissement Menara se rapportant à la création des annexes administratives pour remplacer celles louées au niveau du territoire de l'arrondissement.</p>	<p>19. Etude de la convention de partenariat entre la Commune Urbaine de Marrakech et la Fondation d'Appui pour les Personnes en Situation d'Handicap.</p>
<p>16. Etude de la convention entre la Commune Urbaine de Marrakech et l'Office National d'Électricité pour l'alimentation de trois Douars situés à l'Arrondissement Ennakhil, Préfecture de Marrakech, dans le cadre du Programme Globale pour l'Electrification Rurale.</p>	
<p>17. Etude du projet de convention entre la Commune Urbaine de Marrakech et la délégation d'Entraide National de Marrakech pour la gestion et l'encadrement des deux centres de l'enseignement préliminaire de Douar El Koudiah et Douar Seraghena.</p>	
<p>18. Etude du projet de convention entre la Commune Urbaine de Marrakech, l'UNICEF, l'ONU – Femmes et l'ONU - Habitat concernant le projet "Villes sûres et accueillantes pour tous" qui s'inscrit dans le cadre de la convention entre le Royaume du Maroc et l'UNICEF relative au programme de "développement local et les droits des enfants et des jeunes: 2012 - 2016".</p>	
<p>20. Etude du projet de convention de partenariat entre la délégation de jeunesse et du sport concernant la création des écoles de formation dans les branches : football, basketball et handball pour animer la salle couverte au niveau de l'arrondissement en vertu de la requête du Conseil d'Arrondissement Menara.</p>	
<p>22. Statuer à propos de la demande de démission présentée par M. Khalid EL FATAOUI du Conseil Administratif de la société Avilmar.</p>	
<p>21. Etude du projet d'arrêté régissant les déplacements urbains à Marrakech.</p>	
<p>27. Affectation d'une dotation annuelle de 1.000.000.00 DH pour le soutien du budget de fonctionnement de l'association d'Appui au Centre de Formation pour les Métiers de l'artisanat de Marrakech.</p>	
<p>28. Etude du sujet de l'adoption préliminaire concernant la création et la participation au groupement des communes de Marrakech relatif à la création et la gestion de la nouvelle décharge publique de Marrakech.</p>	
Points adoptés	Points reportés

<p>24. Informer le Conseil Communal de Marrakech de la situation organisationnelle et financière de la société de la Gare Routière des Voyageurs de Marrakech.</p>	
<p>23. Proposition du montant de l'aide alloué aux associations de la société civile au titre de l'année 2012.</p>	

Délibérations de la session Extraordinaire du 25/12/2012

Points adoptés	Points reportés
<p>1. Statuer à propos des deux dons octroyés par la société « DOUJA PROMOTION » au profit de la Commune Urbaine de Marrakech, le premier est estimé à 1000 000,00 DH et le second à 1000 000,00 DH effectué en deux versement pour un montant total de 2 000 000,00 DH .Ce montant représente la participation de la dite société à l'élaboration du plan de déplacement urbain relatif au projet Portes de Marrakech.</p>	
<p>2. Statuer à propos du don financier octroyé par M. Hassan CHAMI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech estimé à 995.400,00DH.</p>	
<p>3. Statuer à propos du don immobilier octroyé par M. Abdelghani EL METSALI au profit de la Commune Urbaine de Marrakech sous forme d'un lot de terrain de titre foncier n°35488/m. Sa superficie est environ 9600m² sise au lotissement Ourida 2^{eme} tranche, quartier Targa .Ce terrain est destiné à la création d'une partie des voies d'aménagement.</p>	
<p>4. Modification du cahier des charges relatif à la cession des locaux commerciaux et administratifs et des deux cafés situés au centre commercial de Hay Mohemmadi</p>	
<p>5. Informer le Conseil Communal de Marrakech de la situation de l'enseignement et de rentrée scolaire à Marrakech au titre de l'année 2012 – 2013 (Invitation du M. le Délégué du Ministère de l'Education Nationale et M. le Directeur Régionale de l'Académie de Marrakech).</p>	
<p>6. Informer le Conseil Communal de Marrakech de la situation sanitaire et les problèmes que connaissent les hôpitaux et les dispensaires (Invitation du M. le Délégué du Ministère de la santé et M. le Directeur du CHU Mohamed VI).</p>	